



BVD

Point de situation et perspectives



DRAAF – Réunion Prophylaxie

15/09/2020

Arrêté ministériel du 31/07/2019

Mise en place d'un programme national de surveillance et de lutte contre la maladie des muqueuses/diarrhée virale bovine (BVD).

→ Une 1^{ère} étape vers l'éradication

- L'AM est accompagné d'une Instruction Technique et d'un Cahier des Charges (février 2020).
- Mission confiée à l'OVS



Ce que cela implique

1. La collecte de données épidémiologiques visant à **surveiller** les troupeaux de bovinés vis-à-vis de la BVD et identifier les troupeaux suspects d'être infectés ou les troupeaux infectés en vue de les assainir ;
2. **L'assainissement des troupeaux de bovinés infectés** par le virus BVD par l'élimination des animaux infectés permanent immunotolérants (IPI) du troupeau ;
3. **L'application de mesures restrictives à la circulation des animaux IPI** (infectés permanent immunotolérants).



En troupeau infecté

1. Lorsque des dépistages mettent en évidence une circulation virale ou la présence d'au moins un animal reconnu IPI ou infecté dans le troupeau, le **troupeau devient infecté de BVD**.



2. Dans ce cas le troupeau doit :

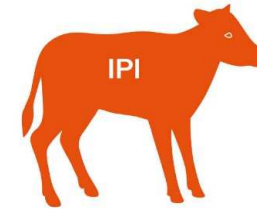
1. Dépister, dans le mois suivant la notification de l'infection, l'ensemble des animaux du troupeau (dont le statut n'est pas connu) par une recherche directe du virus BVD.
2. Dépister par une recherche directe de virus BVD, tous les animaux naissant dans les 12 mois suivant l'élimination du dernier porteur de virus mis en évidence.
3. **Les animaux reconnus IPI sont éliminés du troupeau le plus rapidement possible et au plus tard dans un délai de 15 jours suivant la notification au détenteur par envoi vers un abattoir ou vers un équarrissage (après euthanasie).**

- *Note : un animal viro+ peut être reconstrôlé dans un délai de 4 à 6 semaines pour savoir s'il s'agit d'un IPI.*



Recherche des animaux infectés

1. La recherche des animaux infectés (= viropositifs) est rendue obligatoire pour tous les troupeaux de bovinés.



2. La surveillance des troupeaux s'effectue :

– soit par une **recherche directe** du virus BVD sur tous les animaux à la naissance dans le troupeau lors d'un prélèvement réalisé dans les délais réglementaires de leur identification (animaux de moins de 20 jours).

– soit par **surveillance sérologique** :

- au minimum semestrielle sur lait de mélange
- annuellement sur sérums de mélange issu d'un échantillon représentatif de bovins (tous les bovins de 24-48 mois a minima et autres classes d'âge en fonction des cas) non marqués sérologiquement et présents dans l'élevage depuis au moins trois mois.
- Les analyses sérologiques doivent être obligatoirement complétées par une recherche des IPI en cas de résultat défavorable (= si séropositivité).

La surveillance peut être différée jusqu'au 31/07/2020



Campagne 2019-2020

Une campagne de transition qui a permis de :

- Evaluer la prévalence
- Evaluer les problématiques locales :
 - mouvements : transhumance/élevages fermés et isolés
 - conduite de troupeaux spécifique
 - Ex : Cheptels en production « Veau d'Aveyron et du Ségala » avec achat du renouvellement.
 - Ex : Manades
 - taux de couverture vaccinale qui impacte le dépistage sérologique
- Communiquer sur la publication de l'AM vers les éleveurs
- Se concerter avec les différents partenaires : laboratoires, vétérinaires, DDPP
- Négocier les tarifs et trouver des financements



Bilan de la campagne 2019-2020

Une année de transition pour évaluer la prévalence et les problématiques locales

Département	Dépistage et stratégie pour la campagne 2019/2020
Ariège	PCR sur sang dans cheptels volontaires
Aude	Boucles sur Bovins en estives Sérologie sur les autres cheptels
Aveyron	Boucle TST à la naissance
Gard	Sérologies
Haute Garonne	Boucle TST à la naissance
Gers	Sérologies
Hérault	Sérologies
Lot	Sérologies
Lozère	PCR mélanges sur les 12-24 mois
Hautes Pyrénées	Sérologies
Pyrénées Orientales	Sérologies
Tarn	Sérologie sur tous les cheptels laitiers et allaitants - quel que soit leur statut des années précédentes. Boucles sur les cheptels connus séropositifs et infectés de l'année précédente.
Tarn et Garonne	Sérologies sur les négatifs laitiers et allaitants de la campagne précédente Boucles dans les cheptels positifs et les volontaires.



Campagne 2020-2021

- Des dépistages optimisés et adaptés à nos situations
- Respect des modalités de surveillance de l'AM

		Départements
Boucles TST à la naissance		Ariège, Aveyron, Gard, Haute Garonne, Hérault, Lot, Lozère, Hautes Pyrénées
Boucles TST et Sérologie sur : - 24-48 mois (V) - Lait de tank (L)	Boucles sur tous les allaitants + sur les laitiers infectés Sérologie sur laitiers négatifs	Aude, Gers
	Boucles sur les infectés (L+V) Sérologie sur connus séronégatifs (L+V)	Pyrénées Orientales, Tarn et Garonne
	Boucles sur les infectés (L+V) Sérologie sur tous (L+V)	Tarn



Travaux en cours

Un travail concerté a commencé avec **les vétérinaires et les laboratoires** pour échanger sur le dépistage et la gestion des infectés (notamment enquête épidémiologique, vaccination).

Des échanges ont débuté entre GDS et DDPP concernant les problématiques des cheptels non conformes (notamment non respect de la surveillance et non respect de l'élimination des IPI).



Travaux en cours

Un travail concerté est en cours avec les **négociants d'Occitanie**

- pour leur proposer une préparation sanitaire optimale avant le départ des fermes → statuts sanitaires favorables notamment vis-à-vis du BVD afin de limiter l'impact en atelier d'engraissement ou lors d'échanges.
- une communication commune sur le BVD pour être percutant et efficace régionalement.

